

Un projet financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement/Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUD/FEM) et exécuté par le Bureau des Services des Projets des Nations Unies (BSPNU)

**ETUDE SPECIALE DE SOCIO-ECONOMIE
Rapport No. 2**

KIBENGA

**Etude socio-économique du village de
Kibenga, Bujumbura Rurale, Burundi**

*Bujumbura
Mars 2000*

Dr Oda Sindayizeruka
Coordinatrice Nationale de Socio-Economie

**Lutte contre la pollution et autres mesures visant à protéger
la biodiversité du lac Tanganyika (RAF/92/G32)
Pollution control and other measures to protect biodiversity
in Lake Tanganyika (RAF/92/G32)**

Le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika a été formulé pour aider les quatre états riverains (Burundi, Congo, Tanzanie et Zambie) à élaborer un système efficace et durable pour gérer et conserver la diversité biologique du lac Tanganyika dans un avenir prévisible. Il est financé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) par le biais du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

The Lake Tanganyika Biodiversity Project has been formulated to help the four riparian states (Burundi, Congo, Tanzania and Zambia) produce an effective and sustainable system for managing and conserving the biodiversity of Lake Tanganyika into the foreseeable future. It is funded by the Global Environmental Facility through the United Nations Development Programme.

Burundi: L'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature

D R Congo: Le Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature

Tanzania: Vice President's Office, Division of Environment

Zambia: Environment Council of Zambia

Collection des Rapports de l'Etude Spéciale de Socio-Economie du Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika

Editrices de la collection: Dr. K. Meadows, Coordinatrice de l'ESSE & K. Zwick, Facilitatrice de l'ESSE

LA PLANIFICATION, LA CRITIQUE, & LA SYNTHÈSE			
I	Summary and critique of the SESS 1996 – 8	Meadows, K & K. Zwick	1999
II (En)	Report of the first SESS Working Group Meeting	Meadows, K & K. Zwick	1999
II (Fr)	Rapport de la première Réunion de Groupe de Travail de l'ESSE	Meadows, K & K. Zwick	1999
III (En)	The SESS Recommendations to the SAP	Meadows, K & K. Zwick	2000
III (Fr)	Les Recommandations de l'ESSE au PAS	Meadows, K & K. Zwick	2000
IV (En)	SESS Final Report	Meadows, K & K. Zwick	2000
IV (Fr)	Rapport Final de l'ESSE	Meadows, K & K. Zwick	2000
BURUNDI			
1	Gatumba: Etude socio-économique du village de Gatumba, Bujumbura Rurale, Burundi	Sindayizeruka, O.	2000
2	Kibenga: Etude socio-économique du village de Kibenga, Bujumbura Rurale, Burundi	Sindayizeruka, O.	2000
3	Kinindo: Etude socio-économique du village de Kinindo, Bujumbura, Burundi	Sindayizeruka, O.	2000
4 (Fr)	Burundi: Rapport National Final	Sindayizeruka, O.	2000
4 (En)	Burundi : Final National Report	Sindayizeruka, O.	2000
CONGO			
5	Kigongo: Etude socio-économique du village de Kigongo, Territoire d'Uvira, RDC	Kitungano, G.	1999
6	Kilomoni: Etude socio-économique du village de Kilomoni, Territoire d'Uvira, RDC	Kitungano, G.	2000
7	Makobola: Etude socio-économique du village de Makobola, Territoire d'Uvira, RDC	Kitungano, G.	2000
8 (Fr)	RD Congo: Rapport National Final	Kitungano, G.	2000
8 (En)	DR Congo: Final National Report	Kitungano, G.	2000
TANZANIA			
9	Fishing in the River Mungonya at Bubango, Kigoma Rural District, Tanzania	Walsh, M., L. Said, B. Marwa, & K. Banister	1996
10	Participatory Rural Appraisal in Mtanga village, Kigoma Rural District, Tanzania	Lwoga, C.M.F. (Ed.)	1997
11	Kirando: Participatory Rural Appraisal in Kirando Ward, Rukwa Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G. (Ed.)	1997
12	Buhingu: Participatory Rural Appraisal in Buhingu Ward, Kigoma Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G. (Ed.)	1997
13	Socio-economic & institutional appraisal of the Malagarasi-Luiche catchment, Kigoma Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G.	1998
14	Socio-economic & institutional appraisal of the Mpanda-Sumbawanga catchment, Rukwa Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G.	1998
15	Mwamgongo: Socio-economic survey of Mwamgongo village, Kigoma Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G.	1999
16	Sunuka: Socio-economic survey of Sunuka village, Kigoma Region, Tanzania	Mung'ong'o, C.G.	2000
17 (En)	Tanzania: Final National Report	Mung'ong'o, C.G.	2000
17 (Fr)	Tanzania: Rapport National Final	Mung'ong'o, C.G.	2000
ZAMBIA			
18	Chituta Bay – Kapata village PRA report	Damaseke, M.	1997
19	Chisanza (A): Socio-economic survey of Chisanza (A) village, Mbala District, Zambia	Chitalu, G.M., F. Ng'andu, & K. Zwick	1999
20	Nsumbu: Socio-economic survey of Lupiri town & Munshi village, Kaputa District, Zambia	Chitalu, G.M. & F. Ng'andu	2000
21	Kabyolwe & Kapoko: Socio-economic survey of Kabyolwe & Kapoko villages, Mpulungu District, Zambia	Chitalu, G.M.	2000
22 (En)	Zambia: Final National Report	Chitalu, G.M.	2000
22 (Fr)	Zambia: Rapport National Final	Chitalu, G.M.	2000

Disponible de: <http://www.ltbp.org> et Natural Resources Institute Central Avenue, Chatham, Kent, ME4 4TB, UK

TABLE DES MATIERES

I LA ZONE D'ETUDE.....	4
1.1 Situation géographique	4
1.2 Données démographiques.....	4
1.3 Emploi et mouvement de la population.....	4
1.3.1 Emploi.....	4
1.3.2 Mouvement de la population	5
1.4 Les relations avec la ville	6
II ACCES ET EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES	8
2.1 Accès et exploitation de la terre cultivable.....	8
2.1.1 Accès et enjeux autour de la terre.....	8
2.1.2 Le système d'exploitation des terres arables	8
2.1.3 Les atouts et contraintes de l'agriculture	9
2.1.4 Perspectives de l'agriculture.....	9
2.2 Accès et exploitation des ressources du lac.....	10
2.2.1 Accès au lac par les pêcheurs	10
2.2.1.1 Mouvements des pêcheurs sur le lac	10
2.2.1.2 Contraintes de la pêche.....	11
2.2.1.3 Le revenu des pêcheurs.....	11
2.2.2 Accès aux ressources situées au bord du lac : le sable	12
2.2.2.1 Conditions d'accès.....	12
2.2.2.2 Mouvements des déterreurs de sable	12
2.2.2.3 Contraintes rencontrées	12
2.2.2.4 Le revenu des déterreurs de sable.....	13
2.2.3 Conclusion	13
III ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES	14
3.1 La taille et la composition des ménages	14
3.2 Considérations générales sur les ménages.....	17
3.3 L'origine des chefs de ménage	18
3.4 L'éducation.....	19
3.5 L'habitat.....	20
3.6 Hygiène et santé.....	22
3.7 L'alimentation des ménages	24
3.8 Les revenus des ménages.....	25
3.8.1 Les niveaux des revenus	25
3.8.1.1 Les revenus des agriculteurs.....	26
3.8.1.2 Les revenus des petits commerçants et autres	27
3.8.1.3 Les revenus des pêcheurs.....	28
3.8.1.4 Les revenus de l'extraction du sable.....	29
3.8.2 Considération générale.	30
IV LES PROBLEMES GENERAUX	31
4.1 L'état d'assainissement de la zone	31
4.2 L'extension de la ville	31
4.3 L'accès à l'alimentation.....	31
4.4 Diminution du pouvoir d'achat.....	31
4.5 Absence d'un programme de développement.....	31
ANNEXE 1 : ALIMENTATION DES MENAGES	32
ANNEXE 2 : LES REVENUS DES AGRICULTEURS	35

I LA ZONE D'ETUDE

1.1 Situation géographique

Le village KIBENGA, objet de cette étude socio-économique, se situe dans le milieu périurbain de la ville de Bujumbura et en prolongement du Quartier urbain de KININDO-KIBENGA. Il est donc frontalier au Nord par le quartier KININDO, au Sud par la zone KANYOSHA, à l'Est et à l'Ouest par la zone MUSAGA et le lac Tanganyika (cf. carte).

Sur le plan de l'organisation socio-économique et administratif, le secteur KIBENGA est subdivisé en deux parties :

- une partie urbaine, nouvellement aménagée dans le cadre de l'extension de la ville et sur laquelle sont en train d'être érigées des habitations en matériaux durables et des infrastructures socio-économiques de base (eau, électricité, téléphones, écoles) ;
- une partie rurale caractérisée par des activités telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. C'est dans cette contrée que l'équipe socio-économique a mené ses investigations.

De façon générale, l'extension de la ville de Bujumbura entraîne le refoulement et le déplacement des populations rurales par l'administration. Les populations de KIBENGA rurale vivent aujourd'hui dans une inquiétude continue d'être obligés de quitter les lieux au profit du développement de la ville.

Ainsi donc, même si aujourd'hui KIBENGA rural échappe encore au déplacement forcé, les populations présumant que ce mouvement ne sera pas pour longtemps. Ainsi se posent à ces populations le problème du droit d'assise au niveau des terres qu'elles occupent.

1.2 Données démographiques

Les statistiques démographiques disponibles ne renseignent que sur le nombre de ménages uniquement. On estime à 134 le nombre de ménages résidant dans le secteur de KIBENGA.

Les détails portant sur le nombre d'habitants, la répartition de la population par âge et par sexe n'existent pas. Un recensement de la population résidente de ce secteur s'avère indispensable et les autorités de la zone en sont conscientes. Selon les informations recueillies auprès du chef de zone de KIBENGA, les données démographiques manquent parce que les gens de la Zone se méfient de l'état civil. Peu de gens consentent au mariage légal et les enfants nés des unions illégales ne sont pas alors enregistrés à l'état civil. Il en va de même des divorces illégaux qui sont fréquentes et non signalées.

La deuxième difficulté à constituer une base fiable de données démographiques réside dans le fait que le village KIBENGA accueille souvent des déplacés fuyant la guerre et l'insécurité dans les zones rurales avoisinantes.

1.3 Emploi et mouvement de la population

1.3.1 Emploi

La majorité des populations actives du village KIBENGA n'ont aucune formation scolaire de base. Elles exercent par conséquent des activités relevant du secteur traditionnel (pêche, agriculture, extraction du sable) et du secteur informel (salarariat, petit commerce).

Ces activités sont exercées sur place (pêche, agriculture, petit commerce) ou en milieu urbain voisin (KININDO-KIBENGA) surtout en ce qui concerne le salariat (jardinage, gardiennage). Il faut signaler que dans la pêche est le premier sous-secteur employeur dans le village KIBENGA, suivi par l'agriculture et l'extraction du sable.

L'agriculture occupe essentiellement la population féminine qui est relativement « absente » dans les autres activités primaires telles que la pêche et l'extraction du sable. Selon la population de KIBENGA, cette non-représentation des femmes s'expliquerait par le fait que ces activités de pêche et extraction du sable exigent beaucoup d'effort physique et d'endurance ; ce qui exclut automatiquement la femme.

Celle-ci se retrouve en fin de compte occupée soit en agriculture, activité exercée sur de petits lopins de terre ; soit dans le petit commerce informel exigeant un petit capital. Dans ce dernier cas, la femme se retrouve dans le petit commerce de rue orientée essentiellement vers la petite restauration (vente de beignets, de maïs grillé, du poisson *ndagala*).

A priori, tout le monde semble donc occupé à un emploi quelconque. Toutefois, on peut déceler un chômage déguisé notamment chez les agriculteurs. Ces derniers vont au champs dès 6h.30' du matin et rentrent vers 11 heures de l'avant-midi. Tout le reste de la journée constitue le temps consacré au repos et aux travaux ménagers. Interrogés par rapport à cet emploi du temps, les agriculteurs expliquent ce sous-emploi relatif par l'exiguïté des terres cultivables.

De l'avis des paysans du village KIBENGA, les terres arables sont trop étroites pour pouvoir les occuper à temps plein. Ils essaient alors de s'organiser autrement pour assurer la survie surtout en s'orientant vers la pluri-activité selon les moyens de bord. Tantôt ceux qui peuvent réunir un petit capital fabriquent et vendent des cigarettes, d'autres font le petit commerce (vente du poisson *ndagala*, vente du maïs grillé, etc.) ; d'autres encore fabriquent les filets de pêche mais ce métier n'est pas maîtrisé par beaucoup de gens.

Enfin, lorsque les conditions de vie s'avèrent très difficiles pour certains, intervient alors la solidarité intercommunautaire. Chacun des habitants de KIBENGA, dans son propre groupe professionnel ou dans son environnement familial et communautaire intervient en cas de besoin de soutien et de secours. Il s'agit des relations d'amitié, de parenté et de voisinage dont le but est l'entraide mutuelle. aucune des catégories professionnelles n'a pu s'organiser pour créer une caisse d'entraide mutuelle. Chacun répond aux exigences selon sa convenance et sa capacité financière. Cette solidarité naguère solide et relevant de la sagesse burundaise est hélas menacée par l'érosion progressive du pouvoir d'achat des populations. Ainsi, les fêtes ou les circonstances malheureuses sont actuellement célébrées avec frugalité.

1.3.2 Mouvement de la population

A KIBENGA, on assiste à un mouvement migratoire assez significatif. Sur l'échantillon considéré, 48% des ménages installés à KIBENGA sont des immigrés. Les raisons qui poussent les gens à venir s'installer à KIBENGA sont par ordre d'importance : l'insécurité liée à la crise (pour les populations de la province de Bujumbura rural) et la recherche d'un niveau de vie meilleur pour les gens qui viennent de l'intérieur du pays. La plupart de ces derniers viennent en ville à la recherche d'un emploi rémunéré, puis ils cherchent à s'installer dans le milieu périurbain où les moyens sont moins élevés. Après un certain temps, certains d'entre eux parviennent à s'acheter des parcelles et s'y installent avec leurs familles.

Consécutivement à cet exode et à ces mouvements de population liés à la crise, les populations de KIBENGA vivent alors dans une situation d'extrême promiscuité. En effet, on observe qu'une maison de 2 à 3 chambres peut abriter plus de 2 ménages, soit plus de 15 personnes. Cette situation a des implications évidemment néfastes sur l'hygiène des ménages.

Quant aux populations natives du village, elles sont eux aussi caractérisées par une forte mobilité. Ces populations migrent vers d'autres lieux notamment vers les zones KABEZI, KANYOSHA et RUMONGE, poussées par la recherche de nouvelles terres arables. Ce mouvement qui revêtait une très grande ampleur avant la crise de 1993 est aujourd'hui freiné par l'insécurité qui sévit dans ces zones d'accueil. Certains gens qui étaient partis s'installer à KABEZI, KANYOSHA et RUMONGE ont dû revenir se réfugier à KIBENGA. Ils attendent le retour à la paix pour pouvoir y retourner.

Une autre forme de mobilité au sein des populations natives du village est cette fois-ci d'ordre socio-économique. Elle concerne essentiellement les jeunes gens qui se déplacent vers les quartiers urbains de Bujumbura à la recherche d'un emploi salarié.

Quant aux pêcheurs, ils suivent le mouvement du poisson selon l'information qu'ils se transmettent de bouche à oreille. Ainsi, ils peuvent aller de plage en plage jusqu'à NYANZA-LAC (côté Sud du lac Tanganyika). Toutefois, la plage de KIBENGA n'étant pas agréée, les pêcheurs utilisent les bateaux simples, de faible puissance et par conséquent, ils sont limités dans leur déplacement.

1.4 Les relations avec la ville

Le village de KIBENGA est localisé en prolongement des quartiers urbains de la ville de Bujumbura dont il entretient un réseau intense de relations à caractère économique.

Toutes les catégories professionnelles œuvrant dans KIBENGA rural entretiennent des relations très étroites avec la ville. Ils s'approvisionnent en ville en biens et services dont ils ne peuvent pas produire (services administratifs, soins de santé, approvisionnements en habits, en biens d'équipement, etc....).

Pour les agriculteurs, leurs productions sont en grande partie écoulées sur le marché de KIBENGA urbain ou sur le marché central de Bujumbura à des prix jugés rémunérateurs.

Etant donné que leur profession ne les occupent pas pleinement toute l'année, les agriculteurs envahissent la ville pour chercher les emplois rémunérés surtout pendant les périodes creuses (saison sèche). Aussi, la ville attire bon nombre d'actifs qui, faute d'avoir suffisamment de terres à exploiter quittent leurs foyers à la recherche du salariat en ville.

Pour les autres catégories socioprofessionnelles telles que les **pêcheurs** et les **extracteurs de sable**, la ville de Bujumbura constitue un marché privilégié d'écoulement de leurs produits. Le sable est non seulement demandé par la REGIDESO mais aussi par les citoyens qui construisent leurs habitations. Pour les pêcheurs, les relations entretenues avec la ville sont essentiellement des relations commerciales, la ville constituant un marché important pour la consommation du poisson. En effet, très tôt le matin, les clients venus de la ville se présentent à la plage de KIBENGA pour acheter le poisson.

En définitive, la ville offre des opportunités d'embauche pour les populations de KIBENGA qui veulent se convertir en d'autres activités jugées plus rémunératrices.

Malgré ces échanges intenses entre la ville de Bujumbura et le village KIBENGA, ce dernier ne profite pas encore pleinement des externalités liées à sa proximité de la ville. En effet, les habitants du village ne bénéficient pas des infrastructures téléphoniques et électriques. Un pas timide se manifeste au niveau des infrastructures éducatives, sanitaires et d'adduction d'eau. Mais là encore, un pas important reste à faire surtout au niveau de la sensibilisation des masses paysannes.

II ACCES ET EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

2.1 Accès et exploitation de la terre cultivable

Les agriculteurs de KIBENGA possèdent généralement de petites exploitations foncières, certains louent même les terres qu'ils exploitent. Tout comme le reste de la population, les agriculteurs de KIBENGA sont d'origine diverse. Les uns sont des natifs et d'autres viennent des régions avoisinantes ou même de l'intérieur du pays. Cet état de chose fait alors penser aux conditions d'accès à la terre arable pour les ménages agriculteurs.

2.1.1 Accès et enjeux autour de la terre

A l'instar d'autres régions du pays, la terre cultivable devenant de plus en plus rare, elle fait l'objet de spéculation et d'anticipation. Effectivement, l'absorption imminente du village par la ville de Bujumbura (en extension croissante) a suscité d'une part, une peur de refoulement chez les agriculteurs de KIBENGA et d'autre part une convoitise de ces terres chez les citadins qui ont anticipé l'achat de celles-ci.

De la sorte, les agriculteurs n'ayant pas de garanties quant à l'efficacité et l'équité du système d'indemnisation, ont vendu presque toutes leurs terres, souvent à des prix manifestement dérisoires. Actuellement, la majorité des jeunes ménages n'héritent que l'espace où est installé leurs habitations. Pour cultiver, ils sont donc obligés de louer les terres qui leur appartenaient auparavant. Ainsi, les superficies allouées à chaque ménage pour exploitation sont en général caractérisées par une étroitesse notoire et ce phénomène fait penser au système d'exploitation qui en est fait.

2.1.2 Le système d'exploitation des terres arables

Consécutivement à l'atomisation sans précédent des espaces arables alloués à chaque ménage, l'exploitation des terres est intensive. La terre souvent louée à raison d'une période d'une année renouvelable, est mise en culture pendant toute l'année pour exploiter au maximum toutes ses potentialités. Dans ce village, l'utilisation d'engrais chimique ou de la fumure organique pour restaurer le sol reste inconnue. Cela occasionne sans doute une surexploitation de la terre qui est en partie matérialisée par une régression des récoltes bien que celle-ci soit un résultat de plusieurs facteurs combinés.

De plus, le système de culture qui y est pratiqué est l'association poussée des cultures pour essayer d'apporter un palliatif à ce phénomène progressif d'atomisation des terres pendant que les besoins de résultats sont de plus en plus croissants. Les types d'association de cultures rencontrées sont :

- manioc - haricot - maïs - bananier - colocase.
- manioc - arachide - colocase - bananier.
- patate douce - maïs - haricot.
- tomate - *lengalenga*.

Toutefois, des exceptions existent. En effet, on a pu entendre lors de nos entretiens que certaines cultures comme les arachides et le manioc âgé peuvent être rencontrés en culture pure.

La rotation des cultures est quasi inexistante. Pendant toutes les saisons culturales les produits cultivés sont presque les mêmes tel qu'on peut le constater à partir du calendrier agricole suivant :

Calendrier agricole de KIBENGA

Petite saison des pluies : <i>Agatasi</i>	Grande saison des pluies : <i>Impeshi</i>	Saison sèche appelée : <i>Ici</i>
Maïs, haricot, manioc, tomate, patate douce, arachide.	Haricot, patate douce, manioc, tomate, arachide.	Pas de culture.

Contrairement aux autres régions naturelles du pays, la saison sèche à KIBENGA est une période morte au niveau des activités agricoles. Cette période est consacré soit au repos, soit à la recherche des travaux (emplois rémunérés en l'occurrence les emplois auprès des chantiers en construction dans la partie de KIBENGA urbain et autres quartiers urbains.

Comme dans d'autres secteurs d'activités, l'agriculture de KIBENGA rencontre des contraintes et des atouts inhérents à sa profession.

2.1.3 Les atouts et contraintes de l'agriculture

La zone de KIBENGA est une zone qui offre généreusement beaucoup d'opportunité agricoles rarement observables dans la majeure partie du pays. En effet, jusqu'aujourd'hui, le paysan de KIBENGA n'a pas encore senti la nécessité de restaurer son sol par l'utilisation de la fumure organique ou des engrais chimiques. Le sol de KIBENGA dispose encore des qualités nutritionnelles importantes et sa géographie le met à l'abri des effets dévastateurs des phénomènes érosifs.

Toutefois, les agriculteurs signalent des contraintes importantes qui entravent le bon déroulement des campagnes agricoles. Ainsi, en plus de l'atomisation indéniable des terres et du refoulement probable dans un court terme des agriculteurs pour donner espace à l'extension de la ville, d'autres difficultés surgissent. C'est notamment les aléas climatiques sont la sécheresse prolongée ou des pluies non avantageusement réparties sur les saisons culturales ; les animaux dévastateurs dont les hippopotames et les vaches qui égarent à la vigilance des gardiens. Tous ces faits combinés restreignent inexorablement le niveau des récoltes attendues chaque année.

Pour essayer de remédier à cette situation, les agriculteurs creusent des rigoles assez profondes au tour des champs pour empêcher les hippopotames d'y avoir accès. quant aux vaches, les paysans n'ont pas une solution immédiate et s'indignent de l'attitude de l'autorité administrative de ne pas faire aucun effort pour faire respecter les agriculteurs dans leur profession ou tout au moins de les rétablir dans leurs droits en cas de destruction de leurs champs.

2.1.4 Perspectives de l'agriculture

Les agriculteurs de KIBENGA sont très inquiets de leur refoulement probable suite à l'extension de la ville. Ils n'hésitent donc pas à dénoncer la passivité de l'Etat à prendre en compte leur situation problématique qui résultera de leur déplacement forcé et par conséquent de la disparition de leurs propriétés agricoles. Ils souhaitent que l'Etat leur attribue les terres où ils peuvent s'installer et continuer leur profession. Toutefois, ils émettent aussi une doléance impérative que les terres qui leur seraient accordées soient des terres riveraines du lac Tanganyika.

2.2 Accès et exploitation des ressources du lac

Le lac constitue pour les populations de KIBENGA une source indéniable de survie et d'équilibre alimentaire mais également de prospérité économique.

En effet, tout le monde affirme que le poisson est la base de leur régime alimentaire. Plus de 70% de leurs repas sont à base de poisson. Le lac permet donc à tout moment la disponibilité d'une denrée alimentaire à haute valeur nutritive (le poisson) et à des prix relativement bas. Selon les populations rencontrées, même si on n'a pas d'argent pour se procurer du poisson sur le marché, l'accès au lac est libre et on peut envoyer son enfant ou y aller soi-même pour chercher le poisson à manger au moyen des appâts.

Le lac offre aussi une opportunité d'exercer la pluri-activité dans les ménages agricoles ; ce qui permet de compléter le revenu agricole qui est généralement bas. Il s'agit d'une réalité souvent vécue dans le village KIBENGA où certains membres actifs des ménages agricoles préfèrent se lancer dans la profession de pêche ou d'extraction du sable.

Pour les pêcheurs, le lac est perçu comme un facteur de production providentiel à tel point que certains croient même que le lac contient des ressources inépuisables. En effet, selon leur perception, le lac leur offre du travail qu'ils jugent eux-mêmes comme étant rémunérateur car, leurs revenus sont des plus importants dans le village.

2.2.1 Accès au lac par les pêcheurs

Qui sont les pêcheurs de KIBENGA et quelles sont les conditions d'accès au lac ? Les pêcheurs de KIBENGA sont pour la plupart des natifs de la zone et dont l'âge moyen oscille autour de 33 ans. La pêche est une activité exclusivement réservée aux hommes car elle exige beaucoup d'effort physique et du sans froid. Les pêcheurs de la plage de KIBENGA sont relativement moins nombreux, et moins équipés. En effet on trouve sur cette plage environ 30 unités de pêche et œuvrant sur bateau simple. Il n'y a aucun catamaran sur cette plage. Chaque bateau est monté de 3 marins et équipé d'un filets, des lames et outils dont ils peuvent avoir besoin.

Pour être reconnu comme pêcheurs sur le lac Tanganyika, le propriétaire du bateau doit satisfaire certaines exigences réglementaires dont :

- le permis de pêche délivré par le Département de pêche ;
- quittance communale pour la taxe annuelle ;
- le numéro d'immatriculation de l'unité de pêche ;
- l'identité des pêcheurs affectés au bateau.

Cependant, pour ceux qui vont sur le lac pour y chercher le poisson à manger en famille à l'aide des pièges ou des appâts au large, l'accès est libre et n'exige aucun document.

2.2.1.1 Mouvements des pêcheurs sur le lac

Les pêcheurs affirment qu'ils parcourent de longues distances sur le lac à la recherche des zones où ils peuvent réaliser beaucoup de prises. Ainsi, ils peuvent migrer de plage en plage en fonction des informations qu'ils reçoivent concernant les mouvements de poissons, car les quantités prises sont fonction de la présence relativement importante du poisson dans la zone où la pêche a été effectuée. Toutefois la plupart de pêcheurs de KIBENGA étant mal équipés ne peuvent pas se permettre d'aller pêcher à de longues distances connu à la frontière avec la République Démocratique du Congo.

2.2.1.2 Contraintes de la pêche

Tout le monde est unanime pour affirmer que la contrainte la plus cruciale est la fermeture de la plage de KIBENGA à cause de l'insécurité persistante dans la zone. On oblige les pêcheurs d'aller s'installer à KAJAGA. Cette situation devient problématique pour eux car à KAJAGA il y a beaucoup d'unités de pêche constituées essentiellement de catamaran. Ils s'exposeraient ainsi à une concurrence au niveau des quantités prises. Actuellement à KIBENGA, seule la pêche du jour est autorisée. La pêche de nuit étant donc interdite, les pêcheurs de KIBENGA voient leur revenu dangereusement diminués. Cette interdiction de pêcher pendant la nuit est donc un coup dur pour les pêcheurs car pour la plupart, le lac est la plus importante si pas la seule source de revenu des ménages.

Mis à part ces difficultés résultant de la fermeture du lac, d'autres contraintes liées à la profession même de la pêche surgissent. C'est notamment les risques de naufrages dus aux conditions climatiques défavorables. Ainsi, pendant les pluies orageuses ou les vents violents, les pêcheurs ne peuvent pas aller sur le lac pour pêcher. Des animaux comme les hippopotames peuvent aussi causer des accidents.

Les pêcheurs de KIBENGA sont aussi préoccupés par la disparition progressive de cette ressource du lac. Car disent-ils, les prises diminuent d'année en année. Ils imputent cette diminution de quantités prises à la pollution probable du lac Tanganyika due aux déchets industriels versés dans le lac. Toutefois, certains pêcheurs continuent à utiliser certains filets interdits désormais pour leurs effets destructeurs (*kudaha umugaza*).

2.2.1.3 Le revenu des pêcheurs

L'activité de pêche est soumise à des facteurs imprévisibles et non maîtrisables par les pêcheurs tels que les aléas climatiques, les mouvements migratoires des poissons, etc. Elle connaît aussi une variabilité significative des quantités prises selon les saisons. Ainsi pendant les périodes de clair lune, les prises sont réduites et pendant les périodes de pluies où le lac est relativement froids, les prises sont moins importants que pendant la saison sèche où le lac est relativement plus chaud.

De la sorte cette fluctuation des quantité prise entraîne ipso facto celle du revenu qui en dépend étroitement. Les fluctuations du revenu dépendent aussi des fluctuations du prix dont le niveau est soumis à la loi de l'offre et de la demande sur le marché. Ainsi, pendant la saison des pluies les prises sont généralement bas car toutes les quantités prises doivent être directement écoulées dans un délai limité sous risque de périr. Or pendant la saison sèche, il est possible de conditionner ou de sécher une partie assez importante du produit et réguler les quantités offertes sur le marché afin de stabiliser le prix à un niveau satisfaisant.

Le revenu obtenu doit donc être partagé entre le propriétaire de l'unité de pêche et les marins qui y sont montés. En effet, à la sortie de l'eau, les pêcheurs doivent d'abord percevoir une part de poisson à consommer chaque à la maison. Le reste est vendu. La somme obtenu est partagée en deux parts égales dont l'une revient au patron et l'autre partagée entre les pêcheurs. Le niveau du revenu de chacun, patron comme pêcheur est donc variable en fonction des facteurs ci haut énumérés.

2.2.2 Accès aux ressources situées au bord du lac : le sable

Le sable constitue une ressource de plus en plus exploitée par les populations du village KIBENGA. Les extracteurs de sable sont des personnes qui travaillent pour le compte d'un tiers qui a signé un contrat avec la REGIDESO pour fournir du sable servant au filtrage de l'eau en provenance du lac Tanganyika. Ce sable est extrait sur les rives du lac à une distance de plus de 1,5 km. Comme le lieu d'extraction de ce sable est éloigné du lieu de chargement dans les camions, les extracteurs sont équipés de bateaux en métal qui servent à transporter le sable sur le lac.

On utilise les pelles pour l'extraction ; les corbeilles, paniers ou seaux pour charger le bateau du sable ou débarquer le sable à la terre ferme où on l'entasse. Ils 'agit d'une activité exclusivement réservée aux hommes adultes dont l'âge moyen oscille autour de 35 ans.

2.2.2.1 Conditions d'accès

L'exploitation du sable sur les bords du lac nécessite l'autorisation de l'administration locale. Pour le cas précis de KIBENGA, l'exploitant principal qui a signé le contrat avec la REGIDESO sollicite une autorisation d'exploitation ; il paie également une taxe annuelle. Tandis que, devenir extracteur de sable relève de la simple embauchage autorisée par le patron. Il n'y a donc pas d'autres formalités ou exigences reconnues.

2.2.2.2 Mouvements des déterreurs de sable

Les mouvements des déterreurs de sable sur le lac ne sont pas très significatifs. En effet leurs bateaux circulent le long du large en ciblant les parties de la rive où il y a présence des gisements de sable présentant des qualités voulues. Leurs déplacements entre le lieu de chargement des camions et les lieux de gisements du sable ne dépassent pas en général 1,5 km. Ces équipes effectuent chacune au moins deux tours par jour.

2.2.2.3 Contraintes rencontrées

Les déterreurs de sable sont sensiblement touchés par la contrainte de faible niveau de revenu en provenance de leur métier. En effet, ils sont rémunérés sur base du résultat réalisé à raison de 4.200 F/tonneau. Chaque équipe est constituée de 6 personnes et remplit en moyenne un seul tonneau par jour soit une rémunération de 700F/jour et par chacun. Cette faiblesse de revenu est aggravée ces derniers jours par la flambée des prix de tous les produits sur le marché rétrécissant ainsi davantage leur pouvoir d'achat. Leur niveau de vie se dégringole donc du jour au jour.

Les autres contraintes sont relatives aux risques d'accidents de naufrage sur le lac. En effet, les bateaux en fer peuvent être chargés au delà de leur capacité. Cela provoque souvent des noyades. Des animaux comme les hippopotames peuvent leur bloquer le chemin et les empêcher ainsi d'atteindre les gisements de sable. Les aléas climatiques quant à eux, notamment les vents violents et les pluies orageuses, les empêchent tout simplement d'aller sur le lac.

Dans leur activité de déterrer le sable, il n'y a pas seulement des contraintes, des atouts existent aussi. En effet les déterreurs de sable exploitent une ressource apparemment inépuisable. Même les sites qui ont été abandonnés, après un certain temps, les vagues de la mer apportent encore du sable et le gisement se reconstitue. A ce niveau, la crainte des déterreurs de sable est uniquement fondée sur la disparition éventuelle de leur marché et de l'insécurité au large du lac.

2.2.2.4 Le revenu des déterreurs de sable.

Le revenu des déterreurs de sable en moyenne 700 F/jour est, comme il a été déjà insinué en passant, très insuffisant vis-à-vis des besoins auxquels les ménages font face. Les déterreurs s'indignent de l'attitude de leur patron de licencier toute personne qui ose demander l'augmentation du prix du tonneau de sable. Ils croient donc que leur patron gagne plus qu'il ne faut à leurs dépens. La plupart des déterreurs ont des femmes agricultrices pour compléter le revenu du ménage.

Cependant, les ménages des déterreurs de sable restent parmi les catégories défavorisées. Nombre d'entre eux ne bénéficient que d'un seul repas par jour. L'horaire de travail est de 7 heures à 14 heures ; le reste de la journée reste inoccupée. Ils sont donc victimes d'un chômage déguisé.

Ainsi, tout le monde est unanime pour affirmer que le métier de déterreur de sable est moins rémunérateur et par conséquent incapable à lui seul de permettre à son professionnel une vie acceptable dans la zone même. Souvent, si l'on a pas d'autres ressources connexes, la survie du ménage peut être en danger.

2.2.3 Conclusion

En conclusion on pourrait donc dire que les ressources naturelles du village KIBENGA sont surexploitées ; perçues comme des éléments providentiels et inépuisables et dont il faut à tout prix profiter (sable et poisson). Le lac constitue pour les populations de KIBENGA une opportunité de trouver du travail et donc la survie ailleurs qu'en agriculture où l'atomisation poussée des terres ne permet plus d'aborder tous les actifs en quête d'emploi. En outre, le lac représente un intérêt majeur pour les populations de KIBENGA qui y accèdent librement pour s'approvisionner en aliment de base, le poisson.

III ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES

Dans cette étude socio-économique des caractéristiques des ménages de KIBENGA, l'intérêt a été plus forte à plusieurs aspects dont les principaux sont :

- la taille et la composition des ménages ;
- l'origine des chefs de ménage ;
- le niveau d'éducation ;
- l'habitat ;
- la santé et l'hygiène ;
- l'alimentation ;
- les revenus des ménages et les priorités dans l'affectation de ceux-ci.

3.1 La taille et la composition des ménages

Dans notre échantillon, nous avons constaté que la taille et la composition des ménages peuvent varier en fonction de la catégorie professionnelle considérée. Ainsi nous avons considéré cet aspect par catégorie professionnelle.

Tableau 1 : Taille et composition des ménages des agriculteurs

N° du ménage	Chef de ménage			Nombre des enfants		Parents à charge	Taille du ménage
	Sexe	Age	Etat civil	Actif	Non actif		
1	H	18	M	-	-	-	2
2	F	27	C	4	0	.	7
3	H	21	M	-	1	-	3
4	F	44	V	-	-	1	2
5	H	70	M	-	-	-	2
6	H	36	M	1	5	-	8
7	F	48	V	4	3	-	8
8	F	50	V	-	-	-	1
9	H	46	M	3	2	-	7
10	H	30	M	-	-	-	2
11	F	48	V	2	2	3	8
12	F	55	V	-	-	1	2
13	H	20	C	-	-	-	1
14	H	50	M	2	4	-	8
15	H	30	M	-	2	-	4

H = Masculin

F = Féminin

M = Marié(e)

C = Célibataire.

V = Veuf (ve)

De ce tableau, il ressort que la taille des ménages des agriculteurs varie entre 1 et 8 personnes avec une moyenne de 4 personnes par ménage. L'âge des chefs de ménage est compris entre 18 et 70 ans avec l'âge moyen de 40 ans. Parmi eux on trouve des mariés au nombre de 8 soit 53%, des veuves au nombre de 5 soit 33% et enfin de célibataires au nombre de 2 soit 20 %.

Dans cette partie du pays il est rare de rencontrer une femme chef de ménage du vivant de son mari. Ainsi, sur les 15 ménages des agriculteurs, 6 ménages sont dirigés par les femmes dont l'une célibataire orpheline et 5 veuves. Là où le mari existe encore, le pouvoir de prise de décision lui revient ipso facto. Dans les entretiens menés, il a été constaté que ces femmes veuves ou célibataires chefs de ménages éprouvent beaucoup de difficultés dans l'exercice de leur fonction. C'est pourquoi l'on constate que dans ces ménages habitent des parents qui sont venus pour épauler la famille. Ainsi sur 6 familles dirigées par les femmes 4 ont accueilli chez elles des parents (67%).

Chez les agriculteurs, le nombre d'enfants varie entre 0 et 7 avec une moyenne de 2 enfants par ménage. Parmi ces enfants, 16/35 seulement soit 46% sont actifs, les autres étant encore prise en charge.

Tableau 2 : Taille et composition des ménages des petits commerçants et autres.

N° du ménage	Chef de ménage			Nombre des enfants		Parents à charge	Taille du ménage
	Sexe	Age	Etat civil	Actif	Non actif		
1	H	36	M	-	2	-	4
2	h	28	M	-	1	.	3
3	F	48	V	2	1	-	3
4	H	40	V	-	3	2	6
5	F	16	C	-	-	-	1
6	H	42	M	1	2	-	4
7	H+F	33&40	M	-	4	-	6
8	H	36	M	-	4	-	6
9	H	35	M	-	5	-	7

Le tableau ci-dessus nous montre que la taille des ménages des petits commerçants et autres professionnels varie entre 1 et 9 avec une moyenne de 4 personnes par ménage. L'âge des chefs de ménage quant à lui varie entre 16 et 48 soit une moyenne d'âge de 35 ans. On y observe 2 ménages dirigés par les femmes dont l'une est veuve et l'autre célibataire libre de sa famille.

Un autre ménage est régi par un pouvoir collégial entre l'homme et la femme. Cela résulterait probablement de l'indépendance vraisemblable de la femme en matière financière comme on le verra plus tard. Comme il a été constaté pour la catégorie des agriculteurs, la seule famille qui héberge un parent est une famille qui a perdu la mère. la profession de commerçants et autres est donc exercée par les femmes tout comme les hommes.

Dans cette catégorie, le nombre d'enfants par ménage varie entre 0 et 5% soit une moyenne de 3 enfants. Seule une seule famille a 2 enfants actifs. Les autres sont encore jeunes. Le total des enfants s'élève à 23 dont deux actifs soit 9% uniquement.

Tableau 3 : Taille et composition des ménages des pêcheurs.

N° du ménage	Chef de ménage			Nombre des enfants		Parents à charge	Taille du ménage
	Sexe	Age	Etat civil	Actif	Non actif		
1	H	40	M	-	1	-	3
2	H	35	M	-	4	.	6
3	H	40	M	-	5	-	7
4	H	40	M	-	1	-	3
5	H	23	M	-	-	-	2
6	H	28	M	-	4	-	6
7	H	36	M	-	5	-	7
8	H	19	C	-	-	-	1
9	H	26	M	-	2	-	4
10	H	37	M	-	4	-	6
11	H	23	C	-	-	-	1
12	H	36	M	-	2	-	4
13	H	44	M	-	7	-	9
14	H	33	M	-	3	-	5
15	H	27	M	-	2	-	4

Ce qui frappe dans cette catégorie des pêcheurs est que c'est une activité exclusivement réservée aux hommes. C'est pourquoi il n'existe aucun chef de ménage féminin. L'âge des pêcheurs que nous avons dans cet échantillon varie entre 19 et 44 soit un âge moyen de 32 ans. C'est une activité qui demande beaucoup d'efforts physiques et du sang froid. Ces familles sont encore jeunes et aucune d'elle n'a un enfant déjà actif. Le nombre d'enfants par ménage varie entre 0 et 7 soit une moyenne de 3 enfants par ménage. Dans ces familles, il n'y a aucun parent qui y est hébergé et aucun veuf.

Tableau 4 : Taille et composition des ménages des déterreurs de sable.

N° du ménage	Chef de ménage			Nombre des enfants		Parents à charge	Taille du ménage
	Sexe	Age	Etat civil	Actif	Non actif		
1	H	37	M	-	4	-	6
2	H	32	M	-	3	.	5
3	H	20	C	-	3	-	4
4	H	52	M	4	1	-	6
5	H	38	M	-	4	-	6
6	H	40	M	-	7	-	9
7	H	40	M	-	4	-	6
8	H	20	C	-	-	-	1
9	H	30	M	-	-	-	2
10	H	48	M	-	-	-	1

Cette profession est à 100% exercée par les hommes dont la moyenne d'âge est de 36 ans. On y trouve des mariés (8/10) tout comme des célibataires (2/10). La taille des ménages quant à elle varie entre 1 et 9 soit une moyenne de 5 personnes par ménage. On y trouve aucun parent hébergé dans un ménage ni aucun veuf. Le nombre d'enfants actifs est de 4 sur 29 soit 14%.

Tableau 5 : Taille et composition des ménages des éleveurs

N° du ménage	Chef de ménage			Nombre des enfants		Parents à charge	Taille du ménage
	Sexe	Age	Etat civil	Actif	Non actif		
1	H	49	M	-	3	2	7
2	H	47	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
3	H	53	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4	H	47	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
5	H	53	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
6	H	56	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
7	H	N.D.	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
8	H	N.D.	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
9	H	N.D.	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
10	H	N.D.	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
11	H	N.D.	M	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

N.D. : Non dit

La catégorie des éleveurs est une catégorie qui présente beaucoup de particularités. En effet, aucune éleveur ne réside à KIBENGA. Tous habitent les différents quartiers aisés de la capital et font l'élevage comme activité secondaire au point de vue temps consacré à cette activité. Toutefois certains affirment ouvertement qu'au point de vue rentabilité financière, elle se présente comme activité principale. Elle est particulière aussi en ce sens que c'est la catégorie des personnes avec qui il était difficile de décrocher la moindre information. C'est pourquoi pour certains aspects sur lesquels notre étude avait tablés, nous n'avons pas eu de réponse. Nous nous sommes heurtés sur leur refus catégorique. Nous allons seulement les retrouver quand ils s'agira des dépenses engagées uniquement pour cette activité et des revenus y relatifs mais aussi difficilement.

Mais notre constat est qu'aucun d'eux n'est originaire de la zone. Tous présentent un niveau d'étude secondaire au minimum, la majorité ayant même fait l'université. Leurs habitations sont évidemment décentes et l'état d'hygiène et de santé des plus bonnes. Il s'en va de même pour leur alimentation. Quant aux revenus, nous avons pu uniquement dresser le bilan de l'élevage, les autres activités étant inconnues par nous.

Aussi, le tableau dont il est question, bien que pauvre de données montre tout de même que l'activité d'élevage est en général uniquement l'affaire des hommes ayant par ailleurs un âge relativement avancé si l'on considère l'espérance de vie des Barundi. Peut-être parce que cette activité nécessite des investissements colossaux qui ne sont pas à la portée de n'importe qui.

3.2 Considérations générales sur les ménages

Cette analyse qui vient d'être faite nous révèle que certaines activités sont exclusives à la faveur de l'homme. C'est notamment la pêche, le déterreur du sable et l'élevage. Cela résulterait sans doute des exigences inhérentes à chaque activité notamment beaucoup d'efforts physiques et du sang froid pour les deux premiers et l'importance des investissements et l'aspect culturel pour la troisième. Presque partout, il a été vérifié que la femme devient chef de ménage uniquement lorsque son mari n'est plus.

Dans cet échantillon, l'on a trouvé 7 veufs dont un seul homme. Cette prépondérance des femmes veuves par rapport aux hommes est liée au fait que les hommes trouvent beaucoup de facilités pour se remarier que les femmes. Même pour les hommes mariés, il a été révélé dans nos entretiens, qu'ils ont tendance à fréquenter plusieurs femmes si leurs revenus viennent s'augmenter, surtout chez les pêcheurs. On a aussi constaté que ce sont les familles qui ont perdu soit le père, soit la mère ou les eux à la fois qu'accueillent des parents. Cela serait ainsi liée à la générosité culturelle burundaise d'épauler une personne en difficulté.

L'autre constat général est que les activités sont relativement exercées en fonction de l'âge. Ainsi nous avons pu classer en ordre décroissant en fonction de l'âge les activités considérées.

Tableau 6 : Ages des chefs des ménages par catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Elevage	Agriculture	Déterreurs de sable	Petits commerçants et autres	Pêcheurs
âge X	51	40	36	35	32

3.3 L'origine des chefs de ménage

La zone de KIBENGA est une zone qui ne manque pas d'opportunités économiques pour être attrayante et favorable aux immigrations. Ainsi la population de KIBENGA est constituée de personnes d'origines diverses. Le tableau suivant nous en donne une idée.

Tableau 7 : La répartition des ménages selon l'origine de leurs chefs

Catégorie professionnelle	Natif	%	Non natif	%	Total	%
Agriculteurs	7	47	8	53	15	100
Eleveurs	0	0	11	100	11	100
Pêcheurs	13	87	2	13	15	100
Déterreurs de sable	8	80	2	20	10	100
Petits commerçants et autres	5	56	4	44	9	100
TOTAL	33	55	27	45	60	100

N.B. : A ne pas considérer la catégorie éleveurs comme partie intégrante de la population de KIBENGA. Nous l'avons insérée pour stigmatiser que les individus qui y exercent leurs activités génératrices des revenus sont à des proportions importantes ressortissants d'autres zones du pays.

Dans ce tableau on constate que 55% des chefs de ménages sont des natifs et 45% proviennent des autres régions du pays. Si l'on soustrait les éleveurs qui ne résident pas à KIBENGA, sur 49 ménages qui restent 16 des chefs de ménages sont des non natifs soit 33%.

Les raisons majeures qui ont poussé ces immigrants à investir la zone sont diverses. Certains y sont installés pour des raisons d'insécurité notamment les fermes de vaches et certains petits commerçants et autres. D'autres se sont installés là bas parce qu'ils jugent la zone propice à leur activité professionnelle.

Entre les catégories professionnelles certaines sont majoritairement natifs à KIBENGA. C'est le cas des pêcheurs et des déterreurs de sable dont les effectifs des natifs se présentent respectivement dans des proportions de 87 et 80%. Seuls les agriculteurs présentent un pourcentage élevé de non natifs, 53%.

3.4 L'éducation

Au niveau de l'éducation, l'étude s'est surtout penchée sur le niveau d'étude des chefs de ménages, mais aussi sur celui des enfants pour essayer de voir s'il y a cause à effet ou une certaine interdépendance. A ce niveau, la catégorie des éleveurs ne va pas apparaître.

Tableau 8 : Niveau de formation des chefs de ménages.

Catégorie professionnelle	Sans formation		Niveau primaire		Niveau secondaire		Niveau universitaire		Total
	No	%	No	%	No	%	No	%	No
Agriculteurs	5	33	10	67	0	0	0	0	15
Pêcheurs	5	33	9	60	1	7	0	0	15
Déterreurs de sable	7	70	3	30	0	0	0	0	10
Petits commerçants et autres	3	33	6	67	0	0	0	0	9
TOTAL	20	41	28	57	1	2	0	0	49

KIBENGA est l'une des zones du pays où l'on trouve beaucoup de personnes qui ne savent ni lire ni écrire bien qu'elle soit à proximité de la ville qui exercerait normalement une influence sur elle. Ainsi 41% des chefs de ménages sont sans formation aucune. Parmi les 57% qui sont supposés avoir le niveau de formation primaire, la plupart n'ont même pas terminé la 6^e primaire, tandis que d'autres ont fait *Yagamukama*. Sur 49 chefs de ménages, 1 seulement a fait la 7^e année et on y observe aucun universitaire. Parmi eux les déterreurs de sable sont les plus illettrés avec un taux de 70% à l'intérieur de la même catégorie.

Tableau 9 : Niveau de formation des enfants.

Catégorie professionnelle	Bas âge		Niveau primaire		Niveau secondaire		Niveau universitaire		Sans formation		Total
	No	%	No	%	No	%	No	%	No	%	No
Agriculteurs	4	10	29	74	0	0	0	0	6	16	39
Pêcheurs	28	70	12	30	0	0	0	0	0	0	40
Déterreurs de sable	15	50	12	40	0	0	0	0	3	10	30
Petits commerçants et autres	15	65	6	26	0	0	2	9	0	0	23
TOTAL	62	47	59	45	0	0	2	2	9	7	132

Dans notre échantillon, 47% des enfants sont encore en bas âge pour fréquenter l'école, 48% sont au primaire, 2% à l'Université et enfin 7% sans formation. aucun ménage ne possède un enfant au secondaire. Cependant, cela ne veut pas dire que les enfants de KIBENGA n'aillent pas au secondaire. Seulement, ce qui ressort de ce tableau est qu'il y vont à compte-gouttes. La majorité des élèves abandonnent la formation encours. Les deux pour cent d'universitaires rencontrés ne sont pas par ailleurs natifs de KIBENGA. Leur famille a immigré vers KIBENGA en provenance de KAMENGE pour des raisons de sécurité.

Les raisons avancées par les parents pour expliquer cet état de fait sont notamment liées à la faiblesse de revenus des ménages eu égard au coût progressivement élevé à la scolarisation. Cependant à y regarder de près, on a pu découvrir lors de nos entretiens que les parents ne manifestent pas une motivation envers une formation poussée de leurs enfants. En effet, les enquêtés ne suivent pas de près l'évolution de l'éducation scolaire de leurs enfants à tel point qu'ils n'ont pas été à mesure de répondre à certaines de nos questions relatives notamment à la disponibilités des enseignants, à l'assiduité des élèves en classes et à leur degré de réussite aux examens de passage aux autres cycles.

Suite à ce manque de motivation des parents couplant avec le manque de modèle à qui s'identifier dans la zone, les enfants sont beaucoup plus attirés, à l'âge précoce, par le lac et d'autres activités génératrices de revenus. Au lieu de les redresser, leurs parents les y encouragent parce qu'ils considèrent le travail de ces enfants comme une opportunité à saisir pour compléter les revenus familiaux souvent déficitaires.

Toutefois les infrastructures scolaires sont bien implantées dans la zone et aucun élève ne peut faire plus de 20 minutes de marche pour atteindre son école. Quand on regarde les effectifs des enfants scolarisés, il n'y a pas de corrélation proprement dite entre la propension de formation des enfants et le niveau de formation de leurs parents.

3.5 L'habitat

Tout l'échantillon que nous avons eu à KIBENGA est caractérisé par un système d'habitat groupé avec des maisons de dimensions très réduites occasionnant par conséquent une promiscuité dans les ménages. Cela résulterait en partie du manque d'espace, car presque toutes les terres ont été vendues aux particuliers habitant la capitale car la zone s'apprête à être absorbée par l'extension de la ville. A cela s'ajoute aussi la rareté des matériaux de construction notamment le bois qui doit être acheté en provenance des zones reculées.

Il est aussi rare de rencontrer un ménage disposant d'une cuisine. La cuisson se fait généralement à l'extérieur si le climat le permet ou à l'intérieur même de la maison en cas de pluies. Il est aussi difficile de déceler les ménages disposant effectivement des toilettes car plusieurs ménages peuvent utiliser une seule toilettes et d'autres n'en ont pas tout simplement.

Pour illustrer la situation exacte de l'habitat à KIBENGA, analysons les tableaux suivants.

Tableau 10 : Equipement des ménages.

Catégorie professionnelle	Latrines						Cuisines					
	Sans latrines		Avec latrines		Total		Sans cuisine		Avec cuisine		Total	
	No	%	No	%	No	%	No	%	No	%	No	%
Agriculteurs	6	40	9	60	15	100	14	93	1	7	15	100
Pêcheurs	4	27	11	73	15	100	12	80	3	20	15	100
Déterreurs de sable	4	40	6	60	10	100	10	100	0	0	10	100
Petits commerçants et autres	4	44	5	56	9	100	8	89	1	11	9	100
Total	18	37	31	63	49	100	44	90	5	10	49	100

Comme nous l'avons déjà signalé, à KIBENGA, une seule toilette peut être utilisée par plusieurs ménages, ce qui fausse un peu les données de ce tableau dans la mesure où beaucoup de ménages déclarent la propriété d'une seule toilette. Toutefois, ce tableau reflète quand même une réalité car il faut mentionner des ménages qui n'en ont pas tout simplement dans les proportions de 37%. Ce chiffre est un peu émouvant si l'on considère les conséquences liées à cela.

Les raisons avancées qui militent à l'absence des toilettes dans certaines ménages sont la structure du sol défavorable à la construction d'une latrine profonde et durable, mais aussi le manque d'espace car la majorité de ménages ont vendu la totalité de leurs parcelles. Pour pallier à ces deux problèmes, certains enterrent des tonneaux qui doivent servir par la suite de latrines.

En conséquence, les maladies des mains sales comme le choléra, la dysenterie bacillaire et autres maladies diarrhéiques y sont fréquentes (on le verra plus tard).

Les ménages qui disposent de cuisine sont évalués uniquement à 10% tout en signalant que la catégorie des déterreurs de sable est à 100% sans cuisine et que la catégorie des pêcheurs qui bat le record en possède à un taux de 20 %.

Tableau 11 : Les caractéristiques de l'habitat

Catégorie professionnelle	Occupation des maisons					Toiture des maisons						Nature des murs					
	Propriété		Location		Tot.	Paille		Tôles		Tente		Tot.	Briques		Bois		Tot.
Agriculteurs	14	93	1	7	15	1	7	14	93	0	0	15	4	27	11	27	15
Pêcheurs	15	100	0	0	15	1	7	14	93	0	0	15	8	53	7	47	15
Déterreurs de sable	8	80	2	20	10	1	10	9	90	0	0	10	6	60	4	40	10
Commerçants et autres	4	44	5	56	9	0	0	8	89	1	11	9	7	78	2	22	9
TOTAL	41	84	8	16	49	3	6	45	92	1	11	49	25	51	24	49	49

Ce tableau retrace en long et en large les caractéristiques des maisons érigées à KIBENGA. En effet, 84% des enquêtés habitent leurs propres maisons pendant que 16% louent des maisons ou habitent gratuitement les maisons des voisins. La toiture des maisons est essentiellement faite de tôles à un taux de 92% et 6% sont en paille. Les murs des maisons sont faites de briques à 51% et de bois à 49%. Dans notre échantillon aucune maison n'est cimentée, ce qui signifie en d'autres termes que les maisons cimentées sont presque inexistantes.

En général on peut donc affirmer que les maisons de KIBENGA ne sont pas faites en matériaux durables. A la question de savoir leurs difficultés de se construire des maisons en dur et plus décentes, la réponse la plus fréquemment avancée est l'insuffisance du revenu. Toutefois d'autres réponses évoquent des raisons en rapport avec la nature du sol qui ne permet pas par exemple qu'une maison cimentée dure, comme on le veut, assez longtemps. Mais aussi, il y a une autre raison qui semble avoir plus de poids. En effet, les paysans de KIBENGA ne vivant pas sur leurs propres parcelles, pour la plupart, ne peuvent pas se permettre d'investir beaucoup sur un sol dont ils ne maîtrisent pas la durée d'occupation.

3.6 Hygiène et santé

Au niveau de l'hygiène et de la santé un pas important reste à faire dans cette zone. En effet, les saletés et déchets de cuisines sont éparpillés un peu partout autour de certaines maisons. Suite au manque de toilettes dans certains ménages, les buissons autour des ménages servent de lieux d'aisance. Les enfants tout comme les adultes sont habillés de vêtements, on ne peut plus, sales et d'autres en haillon. Là où les toilettes existent elles sont mal tenues parce qu'elles sont utilisées par un nombre important de personnes.

Cette situation hygiénique déplorable est un facteur favorisant pour les maladies des mains sales comme la dysenterie bacillaire, le choléra et d'autres maladies diarrhéiques qui sont fréquentes dans la zone. Ce phénomène composant avec la promiscuité dans les ménages due à l'exiguïté des habitations instaurent une situation drastique vis-à-vis des épidémies sporadiques et chroniques.

L'eau consommée dans les ménages provient des robinets. Toutefois il n'y a pas de garantie que cette eau soit consommée à l'état encore pur si l'on considère la propreté existante dans les ménages. Plus grave encore pour certains ménages, les robinets se trouvant à des distances assez longues l'eau de vaisselle est puisée dans la rivière KANYOSHA ou directement dans le lac.

Dans la zone les infrastructures sanitaires existent. Cependant des problèmes d'accès aux soins de santé et aux médicaments ne manquent pas. Le tableau suivant nous donne une idée.

Tableau 12 : Accès au service de soins de santé

Catégorie professionnelle	Médecine traditionnelle		Médecine moderne		Services des féticheurs - sorciers.		Médecine traditionnelle + médecine moderne		Médecine traditionnelle, moderne + féticheurs sorciers		Total
Agriculteurs	0	0%	7	47%	0	0%	4	27%	4	27%	15
Pêcheurs	0	0%	6	40%	0	0%	0	0%	9	60%	15
Déterreurs de sable	0	0%	5	50%	0	0%	3	30%	2	20%	10
Petits commerçants et autres	0	0%	6	67%	0	0%	0	0%	3	33%	9
Total	0	0%	24	49%	0	0%	7	14%	18	37%	49

A KIBENGA, 49% consultent seulement le médecin moderne, tandis que 14% consultent à la fois le médecin traditionnel et le médecin moderne et les 37% ajoutent à ce deux le sorcier féticheur. La catégorie des pêcheurs enregistre le record dans la consultation au sorcier féticheur avec un taux de 60% à l'intérieur d'elle-même.

Cette partie de la population qui consultent le médecin traditionnel ou le sorcier féticheur y est surtout poussée par l'insuffisance du revenu monétaire ne lui permettant pas d'accéder à des services modernes de santé de plus en plus chers. Toutefois, il ne faut pas aussi négliger leur culture de croyance aux forces surnaturelles et à l'envoûtement. Cela est d'ailleurs plus vrai si l'on constate que la catégorie des pêcheurs est la plus attirée par cette pratique alors que c'est elle qui monopolise les revenus les plus élevés des habitants de KIBENGA. Le tableau qui suit récapitule la fréquence des problèmes ressentis à KIBENGA pour accéder aux soins de santé modernes.

Tableau 13 : Contraintes d'accès aux soins de santé

Catégorie professionnelle	Insuffisance du revenu.	Rareté des médicaments	Coûts élevés	Autres
Agriculteurs	5	3	15	0
Pêcheurs	5	0	14	2
Déterreurs du sable	6	3	10	0
Petits commerçants et autres	2	1	8	0
TOTAL	18	7	47	2

Parmi tous les problèmes inventoriés dans ce tableau, celui des coûts de plus en plus élevés est le plus ressenti. Car il enregistre à lui seul 47 points sur 49 répondants soit 96% de la population est confrontée à ce problème. Le problème d'insuffisance des équipements médicaux et de longues distances ne sont pas soulevés.

C'est effectivement cette hausse progressive des médicaments combinée à l'insuffisance de revenu qui font que les taux de patients qui recourent à la sorcellerie et à la médecine traditionnelle ne régressent pas de façon sensible. En approchant le médecin du centre de santé de KIBENGA, il nous a révélé que les patients optent finalement à recourir à ses soins après l'échec de la sorcellerie et de la médecine traditionnelle. En tels cas, les patients qu'il reçoit, soit dans des situations précaires et délicats. Pour lui donc, il faut sensibiliser cette population pour consulter le plutôt possible le médecin moderne et abandonner les consultations chez les guérisseurs traditionnels.

3.7 L'alimentation des ménages

A KIBENGA, comme pourtant dans les zones riveraines du lac Tanganyika, l'alimentation est essentiellement à base du poisson et de la pâte de manioc. Néanmoins d'autres repas sont aussi servis, c'est notamment : le riz + haricot + légumes + banane ou pomme de terre, manioc + haricot, patate douce + haricot, pâte de manioc + haricot, pâte de manioc + viande, etc.

Malgré cette multiplicité ou variété de repas servis, le déséquilibre alimentaire dans les ménages de KIBENGA est plus qu'une réalité. Le tableau en ANNEXE 1 essaie d'en donner l'image. Il ressort que dans tous les ménages le repas « pâte de manioc - poisson » affiche une fréquence record allant de 57% à 95% par semaine. Les autres repas sont servis une fois par semaine ou même impossible de les repérer dans un intervalle d'une semaine. Certains d'ailleurs affirment qu'il arrive qu'on serve le repas « pâte de manioc - poisson » toute la semaine. Pour essayer de varier, ils jouent simplement sur le type de poisson consommé ou au niveau de sa préparation.

De la sorte, il saute aux yeux que l'alimentation est déséquilibrée dans tous les ménages. Cela est observable alors que dans la zone considérée, beaucoup de produits y sont récoltés. Leurs goûts alimentaires portent plus sur ce repas. Et pour preuve, les récoltes sont écoulées au marché pour s'approvisionner en poisson et en farine de manioc. En plus, même les familles à vocation purement agricole, à défaut d'argent pour acheter le poisson, elles envoient leurs enfants au lac pour y chercher le poisson au moyen des appâts pour compléter la ration.

Si l'on pousse l'analyse de cette situation très loin, l'on remarque que ce déséquilibre alimentaire est aussi favorisé par la rareté manifeste du bois de chauffe dans la zone. Ainsi, le repas pâte de manioc-poisson exigeant moins d'énergie pour sa préparation est préféré par rapport aux autres notamment ceux à base du haricot.

Une autre raison qui n'est la moins convaincante aussi est l'insuffisance des revenus des ménages pour se permettre une variation régulière de repas. Cependant, il a été constaté dans ce tableau que même les pêcheurs qui enregistrent des revenus relativement élevés dans la zone sont victimes de ce déséquilibre alimentaire. Ce qui est plus remarquable chez eux est peut-être la suffisance des repas servis.

Effectivement à cette déséquilibre alimentaire observable aux yeux fermés dans cette zone, s'ajoute l'insuffisance des repas servis. Il a été remarqué que certains ménages se restaurent une fois par jour seulement. Cela est surtout fréquent dans la catégorie des agriculteurs où 9 ménages sur 15 soit 60% d'agriculteurs bénéficient d'un seul repas par jour. Le total des ménages ayant un seul repas par jour s'élève à 13 sur 49, soit 27% . Ce complément provient de la catégorie des déterreurs de sable.

La raison soutenant cette disparité flagrante au niveau des repas servis par jour à la défaveur des agriculteurs et des déterreurs de sable est certainement imputable aux niveaux des revenus bas de ces derniers. Cela parce que le revenu des agriculteurs est soumis à des fluctuations imprévisibles dues aux aléas climatiques et au comportement du marché. Cette disparité de revenu qui entraîne celle des repas servis est vérifiable dans ce tableau même. Ainsi, c'est dans la catégorie des pêcheurs et des commerçants et autres qu'on a pu trouver des ménages bénéficiant 3 repas par jour. Ceux-ci sont au nombre de 6 dont 4 petites commerçants et autres et 2 pêcheurs.

3.8 Les revenus des ménages

La zone KIBENGA regorge beaucoup de sources de revenus qui sont d'une variété non moins surprenante. Un ménage peut ainsi tirer ses revenus d'une diversité d'activités réalisées par les différents actifs qu'il comporte. La grandeur ou l'importance de ce revenu est évidemment fonction du nombre d'actifs et de la diversité des activités qui font vivre le ménage, mais aussi de la rentabilité spécifique de chacun des activités. Le tableau qui suit nous renseigne sur les combinaisons de sources de revenus qu'on a pu discerner dans l'échantillon prélevé.

Tableau 14 : La pluri-activité des ménages.

Source	Effectifs	%
Agriculture	6	10
Agriculture + salariat	2	3
Agriculture + petit commerce	2	3
Agriculture + pêche	12	20
Agriculture + déterrer le sable + petit commerce	4	7
Petit commerce	2	3
Hôtellerie	4	7
Pêche + hôtellerie	1	2
Petit commerce + pêche	3	5
Agriculture + pêche + petit commerce	5	8
Elevage + salariat	8	13
Elevage + commerce	3	5
Menuiserie et autres	2	3
Agriculture + déterrer le sable	6	10
TOTAL	60	100

L'analyse de ce tableau montre bien que beaucoup de ménages combinent plusieurs activités pour pouvoir faire face aux exigences de la vie. En effet, seuls 14 ménages soit 23% vivent uniquement d'une seule activité. Les autres en combinent deux ou même plus pour essayer de hausser le niveau de revenu.

Mais ce qu'il faut signaler, c'est qu'on rencontre dans les ménages beaucoup d'actifs qui font uniquement une seule activité et cette pluri-activité s'observe au sein du ménage globalement. C'est le cas des pêcheurs dont la plupart ne font que cela et leurs femmes étant des agricultrices ou de petites commerçantes.

Parmi les ménages mono-actifs, le plus grand nombre est enregistré chez les agriculteurs qui totalisent 6 ménages soit 40% et dans la catégorie des petits commerçants et autres (ils sont au nombre de 8 ménages soit 53%). Dans cette zone la pluri-activité dans les ménages est donc une réalité et le niveau des revenus en dépend. Cela sera plus développé dans la partie qui suit directement.

3.8.1 Les niveaux des revenus

Les revenus des ménages enquêtés sont bien entendus subordonnés à leurs pluri-activités et à la rentabilité spécifique des activités, mais aussi une certaine disparité au niveau du revenu s'observe entre les catégories professionnelles. L'analyse qui suit va étudier un cas pas cas.

3.8.1.1 Les revenus des agriculteurs

Le tableau en ANNEXE II illustre que le revenu annuel des agriculteurs est compris entre 50.000 FBU et 1.710.000 FBU. Cet écart est assez importante résulterait du fait qu'il y a un ménage (n° 9) qui combine l'agriculture et la pêche poussant ainsi plus loin le plafond des revenus des ménages agriculteurs. Le revenu moyen des agriculteurs en est sans doute affecté et s'élève à 410.197 FBU. Si le ménage qui enregistre le meilleur résultat serait négligé, le revenu moyen de ces ménages descendrait jusqu'à 317.354 FBU par an.

Le constat est donc que les ménages purement agricoles sont les plus défavorisés et enregistrent les revenus les plus bas. A l'intérieur de l'éventail des produits récoltés, on constate que les prix ne sont pas les mêmes et par conséquent leur rentabilité financière en dépend. Ainsi, les arachides, les tomates sont plus rentables car leurs prix sont élevés.

Ce niveau de revenu déjà bas est aussi menacé par la diminution progressive des récoltes due aux aléas climatiques mais aussi à la surexploitation des parcelles résultant de l'exiguïté des terres arables. Cela est plus qu'une réalité aujourd'hui dans cette zone et la majeure partie des agriculteurs louent les parcelles qu'ils cultivent. Des cas de vols de récoltes sont aussi observés.

En plus, leurs récoltes sont aussi dévastés de temps en temps par les animaux tels que les hippopotames et les vaches qui égarent à la vigilance des éleveurs. Cette diminution de récoltes dues à tous ces facteurs est fondamentalement à l'origine de la faiblesse progressive des revenus des ménages.

Hélas, les agriculteurs de KIBENGA semblent se résigner à cette situation délicate. A la question de savoir les solutions envisageables pour remédier à cela, la majeure partie d'eux n'en voit aucune. L'esprit de constituer des associations pour combiner les efforts n'est pas attrayant pour eux parce qu'ils en ont mauvaise expérience par le passé. En d'autres termes, ils ont perdu confiance mutuellement.

Encore ce qu'on a remarqué, c'est que cette activité occupe beaucoup plus les femmes que les hommes. Cela parce que pour elles, il n'y a pas beaucoup d'opportunités à saisir dans la zone. La seule filière autre où les femmes peuvent se lancer c'est le petit commerce. Le reste des activités ciblées, sont exclusives aux hommes. Dans la suite, voyons effectivement les revenus des petits commerçants et autres.

3.8.1.2 Les revenus des petits commerçants et autres

Tableau 15 : Niveau de revenu des petits commerçants et autres

Ménage	Source	Prix unitaire	Revenu partiel	Revenu global
16	Menuiserie	30.000 F/mois	360.000	540.000
	Charpenterie	10.000 F/trim.	40.000	
	Construction clôture	35.000 F/trim.	140.000	
17	Petit commerce	850 F/j	310.250	570.250
	Travaux rémunérés	5.000 F/sem.	260.000	
18	Hôtellerie	1.000 F/j	365.000	725.000
	Transport		260.000	
19	Hôtellerie	2.000 F/j	730.000	730.000
20	Petit commerce	1.000 F/j	365.000	365.000
21	Hôtellerie	1.000 F/j	365.000	365.000
22	Hôtellerie	1.500 F/j	547.500	2.007.000
	Pêche	4.000 F/j	1.460.000	
23	Cabaret	2.500 F/j	912.500	912.500
24	Hôtellerie	2.500 F/j	912.500	1.131.500
	Petit commerce	600 F/j	219.000	
TOTAL				7.346.750

Y = 816.306 F

Pour cette catégorie professionnelle, le revenu varie dans l'intervalle de 365.000 F à 2.007.500 F avec une moyenne de 816.360 F par ménage et par an. Dans ces ménages, trois seulement observent un pluri-activité soit 33%.

Cette catégorie est aussi confrontée à ses problèmes spécifiques notamment le manque de client et la concurrence déloyale qui s'installe petit à petit. De cela résulte ainsi l'amenuisement progressif des gains. Ils sont aussi défavorisés par la dévaluation progressive du francs Bu qui engendre la flambée des prix sur leurs marchés d'approvisionnement. Cela réduit ainsi leur pouvoir d'achat et par conséquent leur capital. Dans la mesure où ils ne peuvent pas par la suite augmenter leur prix. Cela parce que leur clientèle dispose d'un pouvoir d'achat très réduit. Ils sont ainsi entraînés dans un cercle vicieux.

Dans les solutions salutaires pour eux, ils proposent qu'il y ait une institution financière ou une organisation qui leur accorderait des crédits. Ils souhaitent aussi que le gouvernement ou les autorités habilitées fassent d'efforts pour stabiliser les prix sur les marchés d'approvisionnement.

3.8.1.3 Les revenus des pêcheurs

Tableau 16 : Revenus des pêcheurs

Ménage	Source	Prix unitaire	Revenu partiel	Revenu global
25	Pêche Agriculture	4.000 F/j 25.000F/an	1.440.000 25.000	1.465.000
26	Pêche Agriculture	5.000 F/j 35.000F/an	1.080.000 35.000	1.835.000
27	Pêche Agriculture	3.000 F/j 28.000F/an	1.080.000 28.000	1.108.000
28	Pêche	3.000 F/j	1.080.000	1.080.000
29	Pêche Agriculture	5.000 F/j 800F/j	1.800.000 292.000	2.092.000
30	Agriculture Pêche	5.000 F/j 3.000F/j	5.000F/an 1.080.000	1.085.000
31	Pêche Agriculture	3.000 F/j 100.000F/an	1.080.000 100.000	1.180.000
32	Pêche Autres activités rémunérées	1.500 F/j 30.000F/an	540.000 360.000	900.000
33	Agriculture Pêche	200.000 F/an 50.000F/j (4 fois par sem.)	200.000 1.040.000	1.240.000
34	Pêche Agriculture	3.000 F/j 16.000F/mois	1.800.000 192.000	1.272.000
35	Pêche Agriculture	3.500 F/j 60.000F/an	1.260.000 60.000	1.320.000
36	Pêche Agriculture - haricot - manioc - maïs	3.500 F/j 300 F/j 150 F/j 150 F/j	1.260.000 6.000 3.000 3.000	1.272.000
37	Pêche Agriculture	2.500 F/j 22.000F/an	900.000 22.000	922.000
38	Pêche Agriculture	4.000 F/j 750 F/j	1.440.000 273.750	1.713.750
39	Pêche Agriculture	60.000 F/an 3.500F/j	60.000 1.260.000	1.320.000
TOTAL				19.804.750

X = 1.320.317

Dans autre échantillon, on constate qu'il n'y a aucun ménage purement pêcheur. La pêche est donc associée à d'autres activités dans le ménage. A voir les revenus de ces ménages, on n'hésite pas à affirmer qu'ils sont élevés. En effet, ils sont compris entre 900.000 et 2.092.000 F par an, soit une moyenne de 1.320.000 F.

Les difficultés qu'ils rencontrent dans leur profession sont notamment liées à l'insécurité qui débouche souvent à la fermeture du lac, leur privant ainsi de leur vache laitière. Pour cette même raison, leur plage (KIBENGA) est finalement interdite et on les oblige de migrer vers KAJAGA ou ailleurs, cela leur porte un coup dur.

Bien que leurs revenus soient élevés, ils sont soumis à des fortes fluctuations dues à plusieurs facteurs dont les quantités prises, les prix sur le marché, les conditions climatiques pouvant occasionner des pertes en cas de fortes pluies, etc.

Les pêcheurs déplorent aussi des cas de vols de poissons piégés ou des équipements de pêche perpétrés par des hommes jusqu'ici inconnus. Des accidents sur le lac sont aussi possibles mais pas fréquents.

3.8.1.4 Les revenus de l'extraction du sable

Tableau 17 : Niveau de revenu des déterreurs de sable.

Ménage	Source	Prix unitaire	Revenu partiel	Revenu global
40	Sable	700 F/j	252.000	356.000
	Travaux rémunérés	2.000 F/sem.	104.000	
41	Agriculture	250.000 F/an	250.000	502.000
	Vente de sable	700F/j	252.000	
42	Sable	700 F/j	252.000	402.000
	Agriculture	150.000 F/an	150.000	
43	Sable	700 F/j	252.000	425.000
	Agriculture			
	• manioc	400 kg @ 150/kg	60.000	
	• maïs	100 kg @ 150/kg	15.000	
	• colocase	100 kg @ 200/kg	20.000	
	Travaux rémunérés	500 F/j (3 fois/sem.)	78.000	
44	Sable	700 F/j	252.000	342.000
	Agriculture	90.000 F/an	90.000	
45	Sable	700 F/j	252.000	602.000
	Agriculture	350.000 F/an	350.000	
46	Sable	700 F/j	252.000	252.000
47	Sable	700 F/j	252.000	252.000
48	Sable	700 F/j	252.000	252.000
49	Sable	700 F/j	252.000	252.000
TOTAL				3.637.000

X = 363.700

Ce tableau montre que le revenu des familles dont l'activité principale est le déterrement du sable bénéficient d'un revenu compris entre 252.000 F/an et 602.000 F/an avec une moyenne de 367.700 F/an et par ménage. Dans ces ménages, la pluri-activité est effectuée à 6/10 soit à 60%.

D'emblée, il est donc visible que ces ménages ont des revenus dérisoires et il est difficile pour eux de satisfaire les besoins fondamentaux. La ration alimentaire à elle seule éponge tout le revenu dans plusieurs ménages. Ainsi le ménage s'embourbe toujours dans une situation d'endettement pour essayer de survivre.

Dans l'un des voies de sortie proposées, certains ou presque d'ailleurs la majorité préfèrent que des terres leurs soient attribuées pour se convertir en agriculture ou compléter le revenu du ménage. Car tous affirment qu'ils sont victimes d'un chômage déguisé dans la mesure où une partie de la journée assez importante passe sans occupation pour eux.

Dans l'exercice de leur profession, ils sont confrontés à des contraintes notamment les accidents sur le lac, les hippopotames qui leur barrent le chemin et la rareté de plus en plus croissante du sable leur imposant de parcourir de longues distances.

3.8.2 Considération générale.

L'analyse du niveau de revenu met en exergue les disparités observables entre les catégories professionnelles considérées. Ainsi, il a été constaté au sein du village KIBENGA que la pêche est de loin plus rémunératrice avec un revenu moyen par an de 1.320.317 F par ménage. Elle est suivie par l'activité professionnelle dont le revenu moyen est évalué à 816.360 F par ménage et par an. Enfin, les activités d'élevage et d'extraction de sable semblent être faiblement rémunératrices, avec respectivement un revenu annuel moyen de 410.197 F par ménage et 363.700 F par ménage.

Dans ces deux dernières catégories où les revenus sont visiblement dérisoires, on trouve des ménages qui ne bénéficient que d'un seul repas par jour. Il ressort donc que ces revenus sont largement insuffisants pour couvrir les besoins alimentaires.

Les revenus des agriculteurs seraient même entraînés ces dernières années de crise dans un mouvement de régression progressive suite aux problèmes dus à la chute des productions résultant de l'atomisation des terres et des aléas climatiques. Ce revenu est donc devenu insuffisant à tel point que nombre de ménage ne se permet qu'un seul repas par jour. Les équipements ménagers et leurs habillements sont minables. Il devient même impossible pour beaucoup d'entre eux de penser aux besoins d'épanouissement individuels et de loisirs ou aux besoins de s'affirmer et de se faire accepter car même les besoins jugés les plus élémentaires comme l'alimentation ne sont pas assouvis. C'est donc une raison selon eux qui milite pour expliquer l'abandon en cours de scolarisation d'une multitude de jeunes bien que d'autres raisons ne manquent pas. Cette raison reste valable pour expliquer le moins de passion et d'engouement manifesté pour célébrer avec faste les jours de fête comme les mariages et les naissances ou pour secourir les voisins en difficultés. Certains ne respectent même plus les rituels coutumiers faute effectivement du minimum de frais financiers exigés.

IV LES PROBLEMES GENERAUX

Mis à part les problèmes d'ordre particulier à chaque catégorie professionnelle, les habitants de KIBENGA sont confrontés à des problèmes communs et multiples. Ceux-ci sont surtout liés à l'état d'assainissement de la zone, à l'extension de la ville, à l'accès à l'alimentation, à la diminution du pouvoir d'achat et à l'absence totale d'un programme de développement dans la zone.

4.1 L'état d'assainissement de la zone

L'existence des ménages sans latrines et la précarité de celles qui existent rendent la zone plus impropres et prédisposés à toutes les formes des maladies épidémiques dues à la saleté. Dans cette zone, les moustiques, vecteurs de la malaria y pullulent. Les infrastructures d'adduction d'eau potable sont inégalement réparties et insuffisantes pour desservir toute la zone, certains habitants utilisent encore les eaux de la rivière Kanyosha et du lac pour la vaisselle. Cette délicatesse de l'état d'assainissement de la zone expose ses habitants à des risques d'épidémies sporadiques et chroniques.

4.2 L'extension de la ville

L'extension de la ville menace beaucoup la stabilité des ménages de KIBENGA. Ainsi, anticipant l'absorption de la zone par l'extension de la ville, la plupart des ménages ont déjà vendu leurs parcelles à des tiers qui habitent la capitale. Cet état de choses a accéléré l'amenuisement des terres allouées à chaque ménage. Aujourd'hui, nombre d'entre eux ont complétement cédé leurs terres et sont obligés de louer moindre espace pour cultiver.

4.3 L'accès à l'alimentation

A KIBENGA, l'alimentation est en général à base du poisson et de la pâte de manioc. Cette combinaison de nourriture constitue l'essentiel des repas des ménages à une fréquence de plus de 70% presque partout. Cela occasionne sans doute une alimentation déséquilibrée. Ce phénomène composant avec l'insuffisance de revenu pour la plupart débouche aussi à l'insuffisance de la ration alimentaire. Autre fait qui complique l'accès à l'alimentation et qui ne peut être passé sous silence est la rareté du bois de chauffe dont l'essentiel est constitué de résidus de récoltes tandis que le complément est trouvé dans les savanes. Cependant, le bois de chauffe trouvé sur place reste insuffisant à tel point que son marché a vu le jour.

4.4 Diminution du pouvoir d'achat

Les aléas climatiques occasionnant la faiblesse des récoltes, l'érosion de la parité monétaire locale et la flambée des prix, tous ces phénomènes conjuguent leurs efforts pour rétrécir le pouvoir d'achat des habitants de KIBENGA comme partout ailleurs dans le pays.

4.5 Absence d'un programme de développement

Au contact de toute cette diversité de problèmes généraux, les habitants de KIBENGA sont laissés à eux-mêmes. Aucun projet ou programme de développement socio-économique n'est visible sur terrain. Pourtant certaines difficultés pourraient être assouplies à court terme comme celles relatives à l'assainissement des lieux et d'autres dans un moyen terme comme la rareté du bois de chauffe, etc. Le programme de développement viserait aussi à éclairer les gens encore enfermés dans l'obscurantisme des forces du mal et des croyances incompatibles aux progrès telle que la sorcellerie et les embarquer sur le bateau des idées favorables au développement et dignes d'une personne soucieuse de réussir au cours du troisième millénaire.

ANNEXE 1 : ALIMENTATION DES MENAGES

N° du ménage	Repas par jour	Type de repas servi	Fréquence	%
1	2	pâte de manioc - poisson	12	86
		riz - haricot ou inkore	1	7
		manioc - haricot.	1	7
2	1	pâte de manioc - poisson	5	72
		riz - haricot - lengalenga	0.5	7
		manioc - haricot	1	14
		colocase - haricot	0.5	7
3	1	pâte de manioc - poisson	5	72
		manioc - haricot	1	14
		patate douce - haricot	1	14
4	1	pâte de manioc - poisson	6	86
		manioc - haricot	0.5	6
		patate douce - haricot	0.5	7
5	2	pâte de manioc - poisson	101	72
		riz - haricot ou inkore	1	7
		manioc - haricot	2	14
		patate douce - haricot	1	7
6	1	pâte de manioc - poisson	5	72
		pâte de maïs + haricot + légumes	0.5	7
		pâte de maïs + poisson + légumes	0.5	7
		manioc - haricot	1	14
7	1	pâte de manioc - poisson	6	86
		manioc - haricot	1	14
8	1	pâte de manioc - poisson + sombe	6	86
		manioc - haricot	1	14
9	1	pâte de manioc ou du maïs - poisson	6	86
		manioc - patate douce	0.5	7
		manioc - haricot	0.5	7
10	2	pâte de manioc - poisson ou viande	12	86
		manioc - haricot	0.5	4
		haricot - riz - légumes	1	6
		haricot - patate douce	0.5	4
11	1	pâte de manioc - poisson	6	86
		haricot - manioc	1	14
12	1	pâte de manioc - poisson	6	86
		haricot - patate douce	1	14
13	2	pâte de manioc - poisson - légumes	12	86
		haricot - riz - légumes	1	7
		haricot - patate douce	1	7
14	2	p. de manioc - poisson	10	72
		p. douce - haricot ou inkore	2	14
		manioc - haricot ou inkore	2	14
15	2	haricot - manioc	1	7
		p. de manioc - poisson	11	79
		haricot - banane	1	7
		haricot - p. douce	1	7
16	2	p. douce - haricot - légumes	1	7
		p. de manioc - poisson	12	86
		p. de terre - haricot - légumes	1	7
17	2	p. de manioc - poisson	11	79
		p. douce - manioc	1	7
		haricot - riz - banane - légumes	2	14
18	3	p. de manioc - poisson	7	33
		haricot - riz - p. de terre - légumes	8	38
		haricot - banane - riz - légumes	6	29

19	3	haricot - manioc patate douce - haricot - légumes p. de manioc - poisson riz - haricot - p. de terre ou banane	5 3 7 6	24 14 33 29
20	2	p. de manioc - poisson haricot - colocase haricot - p. de terre haricot - manioc haricot - riz haricot - p. douce	10 0.5 0.5 1 1 1	71 4 4 7 7 7
21	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc ou p. douce haricot - riz - légumes - p. de terre	10 2 2	72 14 14
22	3	pâte de manioc - poisson - légumes riz - manioc - p. terre - légumes haricot - haricot thé - pain	12 1 1 7	57 5 5 33
23	2	p. manioc - poisson - légumes manioc - haricot riz - haricot - légumes	12 1 1	86 7 7
24	2	p. douce - haricot p. de manioc - poisson haricot - riz - légumes	14 2 5	67 10 23
25	3	p. de manioc - poisson haricot - manioc haricot - riz - légumes	14 2 5	67 10 23
26	2	p. de manioc - poisson - légumes manioc - haricot	13 1	93 7
27	2	p. de manioc - poisson - légumes manioc - haricot	12 2	86 14
28	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - p. douce haricot - manioc	12 1 1	86 7 7
29	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc	12 2	86 14
30	2	p. de manioc - poisson - haricot - manioc	12 2	86 14
31	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc	12 2	86 14
32	3	thé - pain p. de manioc - poisson - légumes riz - haricot - p. de terre haricot - manioc	7 11 2 1	33 52 10 5
33	3	thé - pain p. de manioc - poisson - légumes riz - haricot - légumes - p. de terre haricot - manioc	7 11 2 1	33 57 10 5
34	2	p. de manioc - poisson p. de manioc - haricot - légumes haricot - manioc	11 1 2	79 7 14
35	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc haricot - riz - légumes	10 1 3	71 7 21
36	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc haricot - riz - légumes	12 1 1	86 7 7

37	2	p. de manioc - poisson haricot - manioc haricot - p. douce haricot - p. de terre - riz haricot - banane - riz	11 0.5 0.5 1 1	79 3.5 3.5 7 7
38	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc haricot - riz - légumes haricot - p. douce	12 0.5 1 0.5	86 3.5 7 3.5
39	2	p. de manioc - poisson haricot - riz - légumes haricot - manioc	12 1 1	86 7 7
40	1	p. de manioc - poisson haricot - p. de terre haricot - riz haricot - p. douce haricot - manioc	5 0.5 0.5 0.5 0.5	72 7 7 7 7
41	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc haricot - p. douce p. de terre - haricot - légumes	8 1 1 4	57 7 7 29
42	1	p. de manioc - poisson - légumes haricot - manioc p. de manioc - haricot - légumes	4 1 2	57 14 29
43	1	p. de manioc - poisson - légumes p. de manioc - haricot - légumes manioc - haricot	5 1 1	72 14 14
44	2	p. de manioc - poisson - légumes p. de manioc - haricot - légumes manioc - haricot haricot - p. de terre	8 3 2 1	57 22 14 7
45	2	p. de manioc - poisson - légumes haricot - riz haricot - banane haricot - manioc haricot - p. de manioc - légumes	10 1 0.5 0.5 2	72 7 3.5 3.5 14
46	2	p. de manioc - poisson p. de manioc - haricot haricot - p. douce haricot - manioc	8 4 1 1	57 29 7 7
47	2	p. de manioc - poisson haricot - manioc haricot - p. douce	9 2 3	64 14 22
48	1	haricot - manioc haricot - p. douce haricot - p. de manioc p. de manioc - poisson	0.5 0.5 1 5	7 7 14 72
49	1	p. de manioc - poisson haricot - p. douce haricot - manioc	5 1 1	72 14 14

ANNEXE 2 : LES REVENUS DES AGRICULTEURS

Ménage	Source	Quantité (kg)	Prix unitaire	Revenu partiel	Revenu global
1	Manioc	300	150	45.000	260.000
	Haricot	100	300	30.000	
	Patate douce	500	100	50.000	
	Arachide	150	900	135.000	
2	Manioc	500	150	75.000	120.000
	Maïs	200	150	30.000	
	Haricot	50	300	15.000	
3	Manioc	50	150	7.500	172.100
	Haricot	50	300	15.000	
	Colocase	40	200	8.000	
	Travail rémunéré	-	-	96.000	
	Vannerie	-	800F/mois	9.600	
	Autres ventes	-	-	-	
4	Salaire agricole	-	2000F/sem	104.000	104.000
5	Haricot	100	300	30.000	378.000
	Manioc	700	300	105.000	
	Inkore	250	300	75.000	
	Arachide	50	900	45.000	
	Autres ventes	-	-	50.000	
	Petit commerce	-	200 F/j	73.000	
6.	Haricot	100	300	30.000	289.500
	Manioc	1.000	150	150.000	
	Inkore	150	250	37.500	
	Travaux occasionnels rémunéré	-	6000F/mois	72.000	
7	Manioc	500	150	75.000	326.000
	Haricot	150	30	4.500	
	Autres ventes	-	-	86.000	
	Travaux occasionnels rémunérés	-	10000F/mois	120.000	
8	Haricot	40	300	12.000	157.500
	Manioc	200	150	30.000	
	Maïs	50	150	7.500	
	Haricot	200	150	30.000	1.710.000
	Manioc	100	300	30.000	
	Maïs	100	150	15.000	
	Pêche	-	5000F/j.	1.500.000	
10	Inkore	10	250	2.500	733.460
	Colocase	50	200	10.000	
	Haricot	200	300	60.000	
	Maïs	100	150	15.000	
	Arachide	50	900	45.000	
	Patate douce	300	100	30.000	
	Petit commerce	-	-	570.960	
11	Maïs	50	150	75.000	613.400
	Arachide	50	900	45.000	
	Manioc	100	150	15.000	
	Haricot	200	300	60.000	
	Travaux rémunérés	-	4000F/sem.	208.000	
	Petit commerce	-	4200F/sem.	278.400	

12	Manioc	100	150	15.000	237.000
	Haricot	150	300	45.000	
	Patate douce	100	100	10.000	
	Arachide	150	900	135.000	
	Travaux rémunérés	-	4000F/sem.	32.000	
13	Tomate	-	10.000	10.000	50.000
	Manioc	-	5.000	5.000	
	Pili-Pili	-	2.000	2.000	
	Haricot	-	15.000	15.000	
	Banane	-	18.000	18.000	
14	Haricot	120	300	36.000	242.000
	Manioc	500	150	75.000	
	Maïs	200	150	30.000	
	Inkore	20	250	50.000	
	Arachide	60	900	54.000	
	Patate douce	300	100	30.000	
	Canne à sucre	-	1000 F/mois	12.000	
15	Manioc	2000	150	300.000	760.000
	Haricot	200	300	60.000	
	Maïs	300	150	45.000	
	Colocase	300	200	60.000	
	Arachide	50	900	45.000	
	Banane	-	-	250.000	
TOTAL					6.152.960

Y = 410.197

N.B. : On a attribué la qualification d'agriculteur selon que l'enquête affirme que l'agriculture est l'activité principale.